

Cl. Rapports annuels

1006

Discours, Messages et Entretiens de Son Excellence
le Général - Major HABYARIMANA Juvénal.
(1973 - 1985)

Extraits relatifs au Développement
de l'Agriculture Rwandaise

TABLE DES MATIERES,

	<u>Page</u>
1. Avant-propos	1
2. Introduction	1
3. Augmentation de notre production est notre chance de survie.	3
4. Un mariage heureux entre l'agriculture et l'élevage.	6
5. Mobilisation et sensibilisation des masses populaires.	6
6. Elevage rationnel est un élément indispensable à l'augmentation de la production agricole.	9
7. Dynamiser notre agriculture et lutter contre l'érosion.	13
8. Importance de l'éducation dans notre processus de développement.	14
9. Diversification et régionalisation des productions agricoles.	15
10. Mener la bataille contre les éléments déprédateurs de notre sol.	16
11. L'eau est la source de la vie.	17
12. Autosuffisance alimentaire en qualité et en quantité.	18
13. Instauration d'un système d'expropriation.	22
14. La production alimentaire est notre priorité.	23
15. La conservation des sols est une question de survie.	24
16. Révolution dans nos Instituts de recherche agronomique.	27
17. Le fumier de ferme devient une nécessité absolue.	28
18. L'objectif de produire plus doit rester un pari pour tout rwandais.	29
19. Il faut reboiser nos collines dénudées.	31
20. Un équilibre est nécessaire entre les productions vivrières et les cultures d'exportation.	34
21. Fixation des prix et mise sur pied d'un système de stockage.	35
22. Recourir à des unités agro-alimentaires.	36
23. Préserver la fertilité de nos sols.	38.

AVANT-PROPOS.

Pour les pays en voie de développement, en particulier ceux d'Afrique, il se pose un sérieux problème en matière de production agricole et bon nombre d'entre eux sont sous la menace permanente de la famine. Or il ne peut y avoir de développement réel sans la maîtrise des problèmes alimentaires de la population.

Pour notre pays qui connaît une démographie galopante et où les terres arables s'amenuisent d'année en année il s'avère impérieux que le secteur agricole bénéficie d'importants investissements pour sa modernisation afin de parvenir à l'autosuffisance alimentaire et de dégager des surplus exportables pour disposer des devises nécessaires à l'approvisionnement en intrants et en biens d'équipements.

Il s'agit là d'une politique ambitieuse et d'un travail à long terme, qui méritent une approche réaliste et une vision claire des objectifs, des contraintes à surmonter et des moyens à mettre en oeuvre.

Notre pays ayant opté pour cette politique d'autosuffisance alimentaire et s'étant engagé à investir conséquemment dans le secteur des productions agricoles, il était indispensable qu'une politique clairvoyante et conséquente en la matière soit mise sur pied.

Notre Chef de l'Etat a, le premier, donné les directives appropriées en la matière; Il n'a cessé de rappeler ces directives et de les compléter, pour que chaque responsable du développement de notre pays, qu'il s'agisse des cadres politiques ou administratifs, des cadres techniques ou des agriculteurs-éleveurs eux-mêmes, que tout ce monde là donc puisse disposer d'un cadre de référence pour réaliser et réussir leurs programmes d'activités.

Depuis l'avènement de la 2^e République, le Chef de l'Etat, dans son appui institutionnel au développement de l'agriculture rwandaise, a consacré 8 années sur 12, aux thèmes relevant de l'agriculture.

1. 1974 : Année agricole
2. 1975 : Augmentation de la production agricole
3. 1978 : Année de la promotion de l'Elevage
4. 1980 : Conservation des Sols
5. 1982 : Lutte anti-érosive
6. 1983 : Reboisement
7. 1984 : Production vivrière
8. 1985 : Production vivrière et fumure.

.../...

Nous souhaitons que tous les responsables à tous les niveaux, cadres politiques, administratifs et techniques, que tous les opérateurs économiques ainsi que les agriculteurs-éleveurs eux-mêmes se servent à bon escient, des directives contenues dans ce livret en vue d'atteindre, dans les meilleurs délais, les objectifs nous assignés par le Chef de l'Etat, Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, Président de la République et Président Fondateur du MRND.

Kigali, le 10 décembre 1985

Le Ministère de l'Agriculture,
de l'Elevage et des Forêts.-

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts présente ses remerciements à la Direction de l'OPROVIA d'avoir offert les moyens nécessaires pour l'impression de cette brochure.

THEMES RETENUS ET MOTS D'ORDRE LANCES A
L'ATTENTION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DES FORETS (1973 - 1985).-

INTRODUCTION.

Dans son Discours-Programme du 1er août 1973, le Chef de l'Etat a défini les principes de base qui allaient guider les autorités de la IIème République. Ces principes constituent les critères de référence pour établir le bilan de l'action de chaque Département Ministériel.

En vue de mobiliser la population pour augmenter la production et par là, accroître les chances de bien-être de tous les citoyens, il a paru nécessaire, au Chef de l'Etat de fixer annuellement un thème de référence.

C'est ainsi que l'année 1974 a été dédiée au Travail Agricole. Les thèmes retenus pour les années suivantes devaient témoigner du souci constant d'assurer le bien-être de la population par l'augmentation de la production (1975).

- 1976 Année du Mouvement.
- 1977 Amélioration de l'habitat.
- 1978 La Promotion de l'élevage.
- 1979 La réforme de l'enseignement.
- 1980 La conservation des sols.
- 1981 La recherche et la bonne utilisation des ressources hydrauliques.
- 1982 La lutte anti-érosive.
- 1983 Le reboisement.
- 1984 La production vivrière et 1985: Augmentation de la production vivrière et fumure.

Mais si chaque année se voit ainsi assignée un mot d'ordre particulier devant retenir l'attention et les efforts de tous les membres de la collectivité nationale, cela ne veut pas dire que l'objectif poursuivi peut être atteint en une si courte période.

.../...

Le peuple rwandais s'accroît très vite et il nous faut nourrir toutes ces bouches: c'est pourquoi nos services de recherche agricoles doivent redoubler leurs activités, spécialement dans la diversification et dans le rendement des produits vivriers, une meilleure organisation de la conservation des produits et du commerce intérieur devrait nous faire éviter la montée des prix qui se remarque régulièrement.

Il y a donc lieu de:

- rechercher une meilleure productivité avec l'introduction des méthodes culturales modernes, des mesures de lutte anti-érosive, l'utilisation rationnelle des engrais et la mise en oeuvre d'un plan de développement rural.

- utiliser les atouts nécessaires relatifs aux conditions spécifiques du Rwanda (milieu physique, climat, abondance de main d'oeuvre) et qui font de notre pays un lieu privilégié d'exploitation des cultures rentables et exportables.

- organiser un système de stockage adéquat des produits vivriers pour rendre possible l'augmentation du volume de la production de ces produits, la régularisation et la stabilisation des prix intérieurs. Ce système permet, en outre, à nos populations paysannes de commercialiser la totalité de leur production à un prix équitable correspondant à une juste rémunération de leurs efforts. Une organisation analogue sera mise sur pied pour le traitement et la commercialisation des produits de l'élevage.

- assurer les débouchés extérieurs plus diversifiés et mieux répartis sur le plan géographique pour l'exportation de nos produits afin d'obtenir une plus forte sécurité pour leur commercialisation.

L'AUGMENTATION DE NOTRE PRODUCTION EST NOTRE CHANCE DE SURVIE.

- L'année 1974 fut proclamée : "Année Agricole". Un effort tout spécial a été demandé aux responsables de l'agriculture.

L'économie du Rwanda tiendra encore pour plusieurs années à nos productions agricoles. L'année 1974 devait donc voir l'augmentation de nos récoltes, spécialement celles des produits exportables (café, thé, légumes, pyrèthre...).

.../...

Il a été regretté que cette consigne n'ait pas été exploitée. Au delà de certaines insuffisances qui sont réelles et qui sont dues à notre état de sous-équipement, le Chef de l'Etat reste cependant convaincu qu'en matière d'agriculture et d'élevage, nous aurions pu faire plus. C'est d'ailleurs là une obligation vitale à laquelle nous ne pourrions nous dérober. Nous devons d'ailleurs, comme le rappelle le Chef de l'Etat nous convaincre que pour nous, rwandais, l'objectif de produire plus est moins une option politique qu'un problème de survie de notre population. Les agronomes et les vétérinaires de Préfecture connaissent bien la situation du pays. Même si les mesures envisagées en ce domaine étaient prises, il faudra un temps assez long pour qu'elles produisent des effets. Cela revient à dire que pour un temps assez long, nous pourrions empêcher notre population de croître. Et compte tenu de cet accroissement inévitable et de l'inflation qui désorganise le monde, il nous faut produire beaucoup plus, rien que pour maintenir notre niveau de vie actuel déjà trop précaire.

L'augmentation de notre production est donc notre chance de survie. Voilà la consigne à transmettre à toute la population rwandaise. Les agronomes et les vétérinaires doivent donc aider à entraîner la population sur le chemin du développement, expliquer aux gens ce qu'ils doivent faire pour augmenter leur production mais aussi chercher plus à leur montrer comment ils peuvent le faire. Il faut chercher des initiatives, animer les coopératives agricoles et d'élevage. Le Chef de l'Etat a également rappelé à l'attention des agronomes et vétérinaires de Préfecture le fait que les domaines dits des colons, qui ont été abandonnés reviennent de droit à l'Etat et doivent être cédés à des coopératives de production. De même les domaines de l'Etat qui ont été d'ailleurs d'une façon désordonnée, vendus à des particuliers doivent être inventoriés et repris par son vrai propriétaire, l'Etat, afin que ces domaines soient cédés à des collectivités de production. Le Chef de l'Etat a demandé par ailleurs aux responsables du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage de ne plus baser le jugement et la cote de signalement annuel sur le nombre de rapports que les agronomes et les vétérinaires auraient déposés à leurs bureaux. Il a plutôt insisté de L'inviter ainsi que les responsables du Département à venir voir ce que les agronomes, les vétérinaires et les masses paysannes de leur ressort auraient réalisé sur le terrain. C'est là le seul critère valable pouvant aboutir à un jugement réaliste de leur rendement.

.../...

Il a été demandé à nouveau que les services techniques s'approchent plus de la population et expliquent sur le terrain la meilleure façon de gérer, de répartir, d'exploiter et de rentabiliser les terres. Qu'ils s'appliquent sans plus de retard à l'amélioration du système de stockage et de distribution de notre production.

- 1977: "Année de l'habitat", mais aussi année du Plan Quinquennal de Développement et année de la planification de l'Umuganda.

Il a été assigné au Deuxième Plan Quinquennal les 4 missions suivantes qui constituent la stratégie globale de développement.

- 1°. - Satisfaire les besoins alimentaires de la population.
- 2°. - Promouvoir une meilleure utilisation des ressources humaines.
- 3°. - Améliorer les conditions de vie collectives et individuelles de la population.
- 4°. - Améliorer la position du Rwanda vis-à-vis de l'extérieur.

Tous les secteurs de la vie nationale doivent viser la production. Le secteur agricole qui occupe plus de 90 % de notre population doit être mieux encadré, mieux stimulé pour augmenter et diversifier les productions destinées à l'alimentation, à l'industrie agricole et à l'exportation. Ce secteur doit non seulement assurer la survie d'une population en accroissement continu mais encore, par une spécialisation agricole et à l'amélioration du système de stockage et de répartition des récoltes, parer aux disettes périodiques qui résultent partiellement de notre organisation encore insuffisante en ce domaine. L'effort entrepris pour les cultures industrielles et d'exportation doit être redoublé.

IL FAUT S'ATTAQUER AUX PROBLEMES AVEC COURAGE, IMAGINATION, EFFICACITE ET REALISME.

Pour le secteur rural, le mot d'ordre est à l'intensification et à la diversification des activités agricoles. Les instruments de cette politique sectorielle sont principalement centrés sur la formation, l'animation et l'encadrement au niveau des cellules du Mouvement qui doivent être des cellules de production.

.../...

- 1978, reflète avec rigueur 5 ans de dynamisme, d'efforts dépensés sans compter et dans tous les domaines pour affronter le défi du développement. Les problèmes sont immenses. Mais il ne faut pas reculer. Fidèle à lui-même et à la philosophie de son peuple, le Président de la République Rwandaise déclare "Il faut s'attaquer aux problèmes avec courage, imagination, efficacité et réalisme". Prioritairement, juguler le spectre angoissant de la faim, assurer la survie et le bien-être de tous les rwandais, leur redonner confiance dans le travail de la terre, notre première richesse. Il multiplie les directives: augmenter la production, marier l'agriculture à l'élevage. Joignant l'action à la parole, il n'hésite pas à prendre lui-même la houe, à sillonner le pays dans tous les sens pour démarrer les projets ou se rendre compte de leur état d'avancement.

En second lieu, s'attaquer aux freins de notre développement. Puisque un des premiers freins est la démographie galopante, pourquoi ne pas prendre le taureau par les cornes! mais méthodiquement. D'abord établir un comptage systématique de la population et ses caractéristiques socio-démographiques. L'année 1978 évoquera longtemps dans la mémoire des rwandais, l'année du Recensement. Allant plus loin, le Président ouvre le débat sur l'épineux problème du planning familial. Là encore, écoutant la voix de la sagesse, caractéristique de son peuple, il conseille la sérénité. Il faut éviter la précipitation dans ce domaine et trouver une solution qui s'adapte à nos mentalités.

L'ELEVAGE RATIONNEL EST UN ELEMENT INDISPENSABLE A L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE.

- "L'année 1978 a été consacrée à l'Elevage".

Après avoir insisté et réservé beaucoup de moyens à l'agriculture, le Chef de l'Etat a voulu attirer l'attention de tous les rwandais sur le problème de l'élevage et de son importance dans notre économie. " Pour nous Rwandais, l'objectif de produire plus, est moins une option politique qu'un problème de survie pour nous-mêmes et pour nos enfants".

.../...

En fait, le temps n'est plus de continuer de séparer notre agriculture de notre élevage. Et si nous constatons qu'une certaine dualité existe entre les cultures et l'élevage, à cause de l'organisation du travail, il nous faut désormais reconnaître que ni l'agriculture, ni l'élevage ne sauraient plus nous faire vivre s'ils ne sont pas associés harmonieusement au sein des exploitations agricoles.

Comme on le sait, notre pays a des possibilités limitées en pâturages. Aussi, cette limitation impose-t-elle que soient éliminées systématiquement les vieilles bêtes improductives. Il faut oser le faire. Il n'est plus question d'avoir des vaches pour l'énormité de leurs cornes, pour le plaisir de les contempler.

Il faut avoir un bétail qu'on est capable d'entretenir, et sans empiéter sur les droits des autres, notamment lorsqu'il s'agit de trouver des pâturages, en vue de sa meilleure rentabilité économique. Il existe des zones dans lesquelles les pâturages sont forts réduits. Pour ces zones, il faut que le petit élevage y soit intensifié. Ce menu bétail, s'il est bien entretenu, peut non seulement procurer un revenu équitable au paysan rwandais, mais également assurer l'équilibre alimentaire dont il a grandement besoin.

Et cet effort spécial dans le domaine de l'élevage est demandé à chaque rwandais et à chaque rwandaise, aux cadres comme aux paysans, aux élèves et étudiants de tous les niveaux. Elevons vaches, chèvres, porcs, moutons, lapins, poules, poissons: bref, tout ce qui peut améliorer notre alimentation.

Le Chef de l'Etat demande donc au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage de continuer à intensifier les actions visant à réaliser effectivement et efficacement une union prospère de l'agriculture et de l'élevage. Il pense particulièrement à la protection des pâturages, à la pratique des cultures fourragères, à l'adaptation de l'élevage aux conditions du milieu rural, à l'intensification de l'action sanitaire, à la diffusion du bétail sélectionné et productif. Il attire particulièrement l'attention du cadre vétérinaire sur son rôle dans ce domaine de l'élevage. Il est demandé à ce cadre plus d'efforts et plus d'imagination pour éduquer et aider le paysan rwandais dans sa nouvelle orientation tracée à l'élevage dans ce pays.

Et, en invitant ce Département à intensifier les actions visant à réaliser effectivement une union prospère entre l'agriculture et l'élevage, il lui est ajouté d'envisager, d'encourager et d'aider techniquement là où c'est possible et dans l'intérêt réel de la population la naissance et le développement de coopératives d'éleveurs.

En définitive, la promotion et le développement d'un élevage rationnel doit viser les buts suivants, qui sont par ailleurs inscrits dans notre deuxième Plan Quinquennal de Développement.

- permettre de satisfaire les besoins alimentaires de nos populations;

- constituer un élément important dans notre action d'augmenter la production agricole;

- améliorer la position de notre économie dans nos relations commerciales par l'exploitation de certaines de nos productions animales.

DYNAMISER NOTRE AGRICULTURE ET LUTTER CONTRE L'ÉROSION.

- A l'occasion du 16^e anniversaire de l'Indépendance Nationale, du 5^e anniversaire de la II^e République et du 3^e anniversaire du M.R.N.D., le 5 juillet 1978, Son Excellence le Général Major HABYARIMANA, Président de la République Rwandaise a déclaré: Sans prétendre opérer des miracles, il faut chercher à dynamiser notre agriculture de façon à voir les terres du Rwanda nourrir ses filles et fils en suffisance, malgré la pression de la population sur ces terres.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts a comme préoccupation prioritaire de faire bénéficier la population rurale des résultats probants des organismes de recherche tel que l'ISAR. Sans que l'on puisse affirmer que les résultats atteints sont spectaculaires, il est à constater cependant que la distribution des semences sélectionnées a été intensifiée, que des moniteurs agricoles plus nombreux et plus formés sont à l'oeuvre dans les communes pour assurer l'encadrement de la population dans son effort agricole.

DIVERSIFICATION ET REGIONALISATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES.

Dans cette optique, une diversification des productions vivrières s'impose dans le souci de permettre une amélioration de la nutrition en milieu rural. L'introduction des cultures riches en matières nutritives, le développement du petit élevage, de la pisciculture et de la pêche, ainsi que l'exploitation rationnelle du cheptel bovin, telles sont quelques unes des actions qui contribueront à une atténuation des carences des matières indispensables au complet développement de l'organisme.

Pour les projets d'intensification agricole exigeant un effort financier individuel, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage doit élaborer des dossiers-types en fonction des régions naturelles pour permettre aux agriculteurs-éleveurs désireux de pratiquer des méthodes culturales intensives de s'adresser éventuellement aux organismes de crédit pour acquérir des moyens de production nouveaux comme outillage moderne et les engrais. Parallèlement, le Ministère doit préparer les instruments qui permettront dans une perspective à long terme, de mettre au point la réforme foncière recommandée par le Plan de Développement et visant une exploitation rationnelle des terres agricoles. Il s'agit de la carte pédologique du pays, de la classification des terres par destination, d'une législation sur l'exploitation des terres et d'une étude d'un cadastre simplifié pour l'enregistrement des droits fonciers sur tout le territoire.

L'agronome et le vétérinaire doivent abandonner l'habitude du travail de bureau, descendre sur le terrain et montrer concrètement les moyens efficaces de lutte contre l'érosion, les meilleures méthodes culturales, l'utilisation de la fumure, la diffusion des semences sélectionnées et l'amélioration de l'élevage. Les théories académiques sont nécessaires, mais elles seraient inutiles si elles restaient enfermées dans les tiroirs des bureaux.

Il participera à l'exécution de la politique de stockage et d'échanges inter-régionaux en vue d'une meilleure répartition des besoins alimentaires et d'une stabilité des prix.

Le Chef de l'Etat réitère son appel à ces techniciens pour qu'ils cessent d'énervier les agriculteurs et les éleveurs par leurs discours théoriques auxquels ils ne semblent pas eux-mêmes adhérer, et qu'ils les orientent plutôt par des exemples visibles sur le terrain.

Ainsi retenir et protéger le sol est la préoccupation de tous. Et ce ne doit pas seulement être le souci de l'année 1980, car au demeurant, les mots d'ordre lancés chaque année ne doivent pas s'éteindre à la fin de celle-ci. Ils constituent plutôt des impulsions qui doivent inspirer les délibérations, les décisions et les actions tout le temps que l'objectif n'aura pas été atteint. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra valoriser les terres disponibles en vue de l'alimentation et du plein emploi de notre population.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage doit continuer son programme de protection et de conservation des sols en vue du développement des cultures vivrières devant assurer l'auto-suffisance alimentaire de nos populations et sans que pour cela soient mises en veilleuse, les autres cultures industrielles sur lesquelles sont fondés nos espoirs ou que soit oublié le programme national de reboisement.

Dès l'avènement de la IIème République, le Chef de l'Etat a pris l'habitude de canaliser chaque année nos énergies à un programme national de développement. L'année 1981, a marqué le lancement de la Décennie Internationale de l'Approvisionnement en Eau Potable et de l'Assainissement.

L'EAU ET LA SOURCE DE LA VIE.

Dans notre pays, 1981 a été déclarée "Année Nationale de l'Hydraulique Rurale".

L'eau est la source de la vie. Le Gouvernement doit définir et fixer une saine politique de l'eau, pendant que la population soit sensibilisée à se chercher une eau potable et utile à la santé. La population et l'administration locale doivent être en outre associées à la gestion et l'entretien des barrages hydrauliques déjà existants.

.../...

Point n'est besoin de rappeler que la majorité écrasante de notre population vit des activités rurales. La première tâche de tous nos plans de développement doit donc concerner avant tout, la promotion du secteur rural, de manière à assurer une alimentation saine et suffisante à notre peuple et de procurer une occupation à la jeunesse. C'est la raison de l'importance qu'on accorde notamment à l'augmentation et à la diversification de la production vivrière et à la promotion de l'élevage. Notre conscience nous commande d'intégrer dans la stratégie de développement de notre pays, un véritable plan alimentaire qui pourra assigner à chaque commune, des objectifs de production de stockage et de commercialisation, en tenant compte, cela s'entend, des vocations agro-climatiques de chaque région. De la sorte, il sera réalisé le pari d'assurer à notre peuple une alimentation suffisante et diversifiée de nature à lui apporter les forces voulues lui permettant de réaliser, pour son plus grand bien, le développement collectif de son Pays.

L'ordre a été déjà donné pour qu'en vue de soutenir cet effort, l'on étudie les voies et moyens, permettant la mise en place rapide des mécanismes destinés à l'organisation de crédit agricole.

Lors du Sommet Franco-Africain de Bujumbura qui a été marqué par les problèmes économiques africains parmi lesquels figurent les problèmes alimentaires, le Chef de l'Etat a souligné qu'au Rwanda, l'autosuffisance alimentaire a, depuis toujours, dès nos premiers plans nationaux, constitué l'objectif numéro un de nos efforts de développement. Particulièrement sensibilisés au problème au vue des famines périodiques qui nous affligeaient régulièrement dans le passé, de notre densité démographique considérée comme la plus élevée en Afrique, et de la raréfaction de nos terres cultivables nous n'avions en réalité aucune autre option que celle d'intensifier notre production vivrière.

Il a présenté très brièvement certains aspects qui nous semblent être les plus décisifs pour le succès d'une bonne politique d'autosuffisance alimentaire.

.../...

2. - de nous garantir que notre économie aura une capacité de production alimentaire sans cesse croissante de sorte qu'elle pourra faire face aux mêmes conditions, à l'accroissement substantiel attendu de nos populations. Dans ce contexte, on ne peut ne pas s'arrêter au rôle que peut jouer l'aide alimentaire.

L'aide alimentaire est indispensable car elle sert à combler les déficits de nos productions. Mais, par définition, cette aide doit devenir, sauf pour le cas de cataclysmes, de catastrophes écologiques, la cause de son élimination en servant essentiellement à l'augmentation de la production nationale par une utilisation judicieuse, par exemple, des fonds de contre-partie.

En aucune façon, elle ne devrait être le véhicule de marchandises alimentaires qui ne soient pas produites localement. Cela pour éviter toute distorsion des modes de consommation alimentaire nationale et toute accoutumance à des habitudes alimentaires auxquelles l'économie nationale ne pourra répondre.

De plus, mieux vaut éviter, dans la mesure du possible de s'engager pour des produits finis, mais favoriser des produits susceptibles d'être transformés sur place, stimulant par là, outre des activités productives nationales, une distribution plus conforme aux mécanismes de l'économie nationale.

Enfin, d'une façon absolue, il faudrait, sauf dans le cas de calamité, que des produits alimentaires importés via l'aide alimentaire et commercialisés dans les centres urbains (comme la farine blanche, le beurre, le lait..) soient vendus à un prix très nettement supérieur aux prix des produits locaux similaires, pour que la production de ceux-ci ne soit pas découragée, mais qu'au contraire elle soit stimulée au maximum. Sans cela, l'aide alimentaire finira par mettre en question toute politique tendant vers une autosuffisance alimentaire. Voilà quelques uns des enseignements à tirer des réflexions sur l'autosuffisance alimentaire. Les enseignements tirés n'ont que le mérite de nous inspirer très concrètement dans nos politiques et stratégies futures, dans nos priorités d'action et de réflexions dans nos programmes opérationnels.

.../...

Des centres secondaires seront construits pour augmenter la capacité de diffusion. Une usine pour la fabrication d'aliments pour bétail sera construite dans un proche avenir. Ainsi le bétail en semi-stabulation ou en stabulation permanente peut trouver un complément indispensable à sa productivité. Ce programme ne vise pas seulement la production de matière organique, mais surtout la production de protéines animales dont la population a grandement besoin.

LA PRODUCTION ALIMENTAIRE EST NOTRE PRIORITE.

Nul n'ignore qu'en ^{cette} matière, la ration alimentaire du rwandais se trouve loin en dessous du minimum tolérable. Toujours dans le souci d'augmenter et d'équilibrer cette ration, le programme de pisciculture sera poursuivi et les possibilités d'enrichir la productivité de nos lacs seront exploitées.

La production alimentaire est donc notre priorité. Mais dans plusieurs coins du pays; le bois destiné à la préparation des aliments se fait rare. C'est pourquoi le Gouvernement a instauré la "Journée Nationale de l'Arbre" et que plusieurs projets de reboisement sont exécutés dans la plupart des préfectures. Cet effort continuera avec plus d'intensité et d'efficacité jusqu'à ce que toutes les superficies à vocation forestière soient plantées.

L'agriculture ne peut pas être rentable et prospère sans semences sélectionnées à haute productivité; sans l'amélioration des techniques culturales et sans la modernisation des moyens de production. Aussi, l'ISAR doit-il être restructuré pour que la recherche soit réellement au service du paysan agriculteur-éleveur et pour que celui-ci puisse participer d'une certaine façon à cette recherche. Il faut que cette recherche sorte des stations et laboratoires et qu'elle déborde dans les champs chez les paysans, pour améliorer réellement leurs pratiques. La recherche et la vulgarisation doivent être intimement liées pour plus d'efficacité et de rentabilité.

L'agriculture, c'est l'éducation, ce sont les infrastructures. Cette vision du développement du secteur rural trouve son existence dans les projets de développement rural intégré et évolue vers une stratégie permettant de créer localement les moyens d'intensifier la production agricole.

.../...

Le quadrillage d'une partie du territoire par des fossés (avec ou sans haies vives) anti-érosifs est à mettre à l'actif de l'ère coloniale. Mais hélas les efforts consentis, assortis, il est vrai, de contraintes physiques et morales aux populations devaient être abandonnés dès les premières années de l'indépendance. Ce n'est que dès l'avènement de la IIème République que le Gouvernement conscient de la gravité du problème, a jugé bon que l'entretien des terrasses et l'utilisation rationnelle des haies, des billons horizontaux et de tout autre moyen nécessaire à la lutte contre l'érosion et l'amélioration de la fertilité du sol soient harmonieusement intégrés dans le cycle normal des autres travaux caractérisant une agriculture rationnelle.

C'est pour concrétiser pleinement ce programme que le Gouvernement rwandais a procédé à la formation, à la motivation et à la sensibilisation des autorités locales et des agriculteurs eux-mêmes. Ainsi des recyclages ont été organisés, des tournées préfectorales et communales ont été effectuées par le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage. De plus, cet effort de protection du patrimoine "sol" a été et continue à être ponctuellement stimulé et appuyé par le Ministère à travers des concours agricoles nationaux au niveau de toutes les communes de tous les secteurs administratifs et de certains agriculteurs.

Cette activité de conscientisation-formation conjuguée avec l'assistance technique et matérielle aux agriculteurs s'est traduite sur le terrain par une légère amélioration dans la conservation des sols. Jusqu'en 1980, on a constaté que seuls 23 % des terres ont pu être protégées soit approximativement 288.550 Ha sur 1.250.544 Ha de terres mises en culture. On comprend que ce % est encore très bas et qu'une vaste mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines est absolument indispensable.

Plusieurs moyens seront utilisés pour cette vaste action dont les moyens mécaniques constituent une importante articulation: les fossés anti-érosifs stabilisés avec des graminées à enracinement dense. Malgré qu'ils demandent un travail considérable et nécessitant un entretien régulier, ils ont l'avantage d'être connus par la population.

.../...

Enfin, il est vivement recommandé qu'on ne s'arrête pas à une seule année mais que cette nouvelle occasion qui nous est offerte soit le point de départ d'une nouvelle conscience de nos problèmes qui nous conduira vers la protection totale de notre patrimoine "sol".

Avec l'explosion démographique, les terres cultivables deviennent rares et avec l'érosion les éléments nutritifs disparaissent du sol et le laissent complètement improductif alors que notre objectif est d'augmenter la production agricole.

Plusieurs facteurs souvent défavorables, concourent à la dégradation de notre sol. Il y a lieu de citer à titre d'exemple le relief trop accidenté; un régime de pluie souvent torrentielle détruisant complètement la structure du sol et entraînant ainsi les éléments fins vers des zones inaccessibles à l'agriculture, manque de couvert végétal pouvant protéger le sol contre l'agressivité de la pluie, du vent et du soleil.

Les membres du Comité de Cellule, les conseillers communaux, les bourgmestres, les agronomes devraient faire plus d'efforts et d'imagination pour faire comprendre à tout rwandais que le problème de la conservation des sols est l'affaire de tout le monde et que les consignes qui sont toujours données doivent être mises en pratique. Les reboisements, les fossés anti-érosifs doivent se faire, autrement nous manquerions à notre devoir et à notre responsabilité en transformant notre pays aux mille collines en un désert brûlant, improductif et inhospitalier. Comme il n'est pas dans l'intention des rwandais de léguer à leurs enfants un tel héritage, il est impérieux de travailler pour que le sol ne s'en aille pas.

REVOLUTION DANS NOS INSTITUTS DE RECHERCHE AGRONOMIQUE.

Comme notre but est de produire plus, la conservation du sol, seule, ne suffit pas pour atteindre cet objectif. Il faut aussi l'améliorer, l'enrichir pour que la production devienne abondante. L'occupation actuelle des terres ne permet plus d'avoir des jachères naguère indispensables pour permettre au sol de reconstituer son stock d'éléments nutritifs; et même dans certains coins du pays la taille fort limitée des exploitations rend des rotations impossibles.

.../...

Notre production agricole ne peut pas augmenter sans que nous passions à l'intensification de l'agriculture. Et l'un des moyens à notre portée c'est l'association de l'agriculture et de l'élevage ayant un double but; celui d'équilibrer la ration alimentaire de notre population et celui de fournir du fumier en vue d'améliorer la fertilité du sol. Le fumier ne pourra pas seul suffire. Il faudra dès lors que les essais d'engrais qui se font un peu partout dans le pays puissent déterminer quel type d'engrais convient à notre sol. Il y a enfin espoir que dans un avenir proche le gaz méthane du Lac Kivu pourra être exploité. Ainsi le pays pourra disposer des engrais azotés. Les gisements de calcaire déjà identifiés devraient être exploités dans les meilleurs délais afin de disposer suffisamment de chaux pour amender nos sols acides. La matière organique doit être restituée au sol. Ainsi l'utilisation des déchets végétaux comme source d'énergie doit être bannie partout où cette pratique existe encore. Et pour éviter les conséquences néfastes de cette pratique, le Rwanda a institutionalisé la "Journée Nationale de l'Arbre". Non pas seulement pour avoir du bois en quantité suffisante pour les différents usages mais aussi pour protéger le sol. Il faut donc veiller à faire des boisements qui ne dégradent pas le sol mais plutôt l'améliorent et l'enrichissent.

L'OBJECTIF DE PRODUIRE PLUS DOIT RESTER UN PARI POUR TOUT RWANDAIS.

A l'occasion du 20ème anniversaire de l'Indépendance Nationale, le Chef de l'Etat a déclaré: La production alimentaire et agricole a toujours été une préoccupation du Gouvernement. Au cours des 20 dernières années, cette production ne s'est malheureusement pas augmentée au rythme de notre croissance démographique.

Il est même à déplorer que la production et la consommation alimentaire par habitant soient tombées en deçà des seuils mondialement admis. Croissance trop rapide de la population qui entraîne une diminution des terres destinées à la production vivrière, emplois non agricoles peu nombreux, dégradation continue du sol, morcellement des superficies de cultures sans amélioration conséquente des méthodes culturales pour une plus grande intensification et une meilleure productivité, mise sous culture des terres à rendement marginal antérieurement réservées au pâturage ou à la forêt, autant de causes principales qui ont gêné la production alimentaire.

.../...

Les industries agro-alimentaires dont le nombre s'élevait en 1972 à 13 unités, atteignent en 1982 l'effectif de 29 unités soit une augmentation de 123 %. Les industries de fabrication d'ouvrages en bois, qui étaient au nombre de 11 en 1972 atteignent en 1982 le chiffre de 21 unités.

S'agissant des exportations, les produits agricoles et miniers restent les grands pourvoyeurs de devises. La cassitérite qui occupait le premier rang dans les recettes d'exportation avec 79 % en 1963 est tombée respectivement à 27 % en 1972 et à 8 % en 1980. La valeur des recettes provenant du café a représenté respectivement 12 % en 1963, 44 % en 1972 et 59 % en 1980. Le thé est également une culture en expansion puisqu'il représentait 0,02 % en 1963 pour atteindre environ 18 % en 1981. Mais une réforme des structures de nos exportations s'impose pour diversifier ces dernières et réduire ainsi la dépendance à l'égard d'un petit nombre de produits.

Dans sa réunion du 11 et 12 novembre 1982, pour réhabiliter la tradition rwandaise et donner la valeur au travail et à la production agricole, le Comité Central du MRND est revenu sur l'importance et le rôle du travail de chacun pour l'augmentation de la production nationale. En instaurant la "fête de la moisson", le Comité Central a demandé en même temps à tous les responsables d'inciter la population rwandaise à augmenter la production. Il faut produire plus pour mieux se nourrir. Cette fête est fixée au 1er août de chaque année.

IL FAUT REBOISER NOS COLLINES DENUDEES.

- L'année 1983 : "Année de l'Arbre". Il faut reboiser nos collines dénudées, planter des arbres le long des axes routiers. Reboisement pour la lutte anti-érosive. Reboisement pour diminuer le risque de pénurie énergétique. Reboisement pour les matériaux de construction. Mais aussi planter des arbres fruitiers pour l'amélioration de notre alimentation. Chaque région suivant ses potentialités et ses données climatiques et pédologiques. Les initiatives individuelles et communales doivent donc être suscitées. L'Etat lui-même apportera son appui en aidant les autorités locales à déterminer les zones à reboiser, en précisant les essences à favoriser et en fixant les modalités de gestion de reboisements existants ou futurs.

.../...

L'accroissement rapide de la population et la transformation des structures qui l'accompagnent ont eu plusieurs implications importantes et complexes sur la production alimentaire. Le taux de la croissance de la population a été sensiblement égal au taux de la production agricole et alimentaire. La croissance démographique a conduit ainsi à la mise en valeur des zones à potentiel agricole marginal. Cet équilibre doit être renforcé, en augmentant la production agricole non pas par la mise en valeur des nouvelles terres mais par l'augmentation des rendements par unité de surface.

La destruction de la forêt et de la savane pour satisfaire la demande croissante de combustible et accroître les superficies cultivables, la dégénérescence des pratiques culturales (disparition de la jachère, surpâturage), des pluies excessives et souvent torrentielles tombant sur un relief fort accidenté ont abouti à l'appauvrissement de nos sols et partant à la diminution de la production.

Le manque d'intrants agricoles liés à la pauvreté des campagnes ne fait que réduire le niveau de la production alimentaire.

Face à ces problèmes, dès le lendemain de la IIème République, il a été décidé de mettre l'accent sur des programmes de développement rural intégré en vue d'accroître la production agricole et alimentaire, augmenter les revenus des masses paysannes et enfin élever le niveau de vie des populations concernées. C'est ainsi que les projets suivants ont vu le jour: OVAPAM, BGM, le Projet d'Amélioration du Café et des Cultures Vivrières au bord du Lac Kivu, le Projet Rural Intégré de la Crête Zaïre-Nil, l'Intensification Agricole en Préfecture de Gikongoro, l'Intensification Agricole en Préfectures de Butare et Byumba, le Projet Kigali-Est, etc...

Si nous devons produire plus, nous devons protéger notre sol, l'améliorer en vue d'augmenter sa productivité. C'est ainsi que la lutte anti-érosive, abandonnée pendant la Ière République a retrouvé sa vitalité. Les terrasses établies lors de la période de tutelle ont été reconstituées, les fossés anti-érosifs ont été creusés et ont été renforcés par les herbes fixatrices.

Il faut reconnaître que malheureusement les travaux de recherche agricole notamment en ce qui concerne les cultures vivrières de base n'ont pas encore donné des résultats tangibles. Le pays est resté à l'écart des travaux qui se font dans les stations de recherche.

Si le peu de progrès réalisé dans le domaine de la recherche agronomique est à déplorer, il y a lieu tout de même de se réjouir de l'effort du Gouvernement dans l'amélioration des services de vulgarisation et dans la formation du personnel d'encadrement. C'est ainsi que depuis l'avènement de la IIème République, la Faculté d'Agronomie a ouvert ses portes aux étudiants rwandais et que plusieurs écoles agricoles et vétérinaires sont déjà opérationnelles dont notamment l'Ecole Agricole pour filles de Nyagahanga, l'Ecole Agro-Forestière de Nyamishaba et bientôt l'Ecole Agri-Vétérinaire de Busogo. Mais cet encadrement agricole exige encore davantage d'efforts.

FIXATION DES PRIX ET MISE SUR PIED D'UN SYSTEME DE STOCKAGE.

En plus des incidences négatives, des conditions climatiques et pédologiques, les pertes alimentaires subies après les récoltes constituent toujours un obstacle majeur aux efforts visant à réduire le déficit alimentaire grandissant.

Les politiques mal adaptées de fixation des prix et de commercialisation peuvent constituer aussi un obstacle au développement du secteur agricole et alimentaire. Pour remédier à ses problèmes; le Gouvernement a mis sur pied un système de stockage de produits vivriers (GREMARWA) et a créé l'OPROVIA dont la capacité de stockage est actuellement de 25.000 tonnes. Les résultats ne sont pas encore complètement satisfaisants, mais il y a lieu d'espérer qu'avec les directives données pour les améliorations indispensables, le paysan rwandais pourra être mieux protégé contre le commerçant spéculateur et avoir un prix rémunérateur l'incitant ainsi à travailler davantage.

.../...

S'il convient de développer le système de stockage des produits alimentaires, il faut bien en reconnaître les limites et recourir à des unités industrielles agro-alimentaires pour le traitement des produits tels que le haricot, la tomate, la pomme de terre,... ainsi que des industries de matériaux de construction. Ce faisant, il faudra exploiter toutes les possibilités de récupération et élaborer une série de projets de transformation des déchets agricoles (parche de café, mélasse, son de riz et de blé) et industriels telle que la drêche. Une telle stratégie sera accompagnée de mesures de décentralisation industrielle devant permettre de freiner l'exode rural. Les unités industrielles devraient donc être implantées le plus près possible de leur source de matières premières et cette régionalisation sera facilitée par la construction de structures d'accueil adéquates étendues à tout le territoire.

La production agricole alimentaire sera la priorité de l'action du Gouvernement. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts sera le premier responsable de tout ce qui concerne la stratégie alimentaire c'est-à-dire de l'autosuffisance alimentaire des rwandais. Principal défenseur de nos paysannes et de nos paysans, principaux producteurs de notre pays, il en sera le porte-parole et s'assurera, partout et à tout instant, que leurs intérêts sont défendus de la façon la plus efficace. Il consacrera ses efforts à la promotion du monde rural notamment à travers les projets régionaux de développement intégré et la vulgarisation des semences sélectionnées. Il y a aussi lieu de revenir sur la nécessité d'allier l'agriculture et l'élevage. Nous savons déjà que l'élevage permet de produire des éléments essentiels à notre alimentation, mais en plus, il assure la production de fumure indispensable à l'amendement des sols dont l'absence de jachères ne permet plus de se reconstituer. Par ailleurs, étant donné le manque de pâturage, l'on ne saurait envisager à long terme l'expansion des activités d'élevage sans prévoir une substitution adéquate. C'est pourquoi il est demandé au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts de hâter la création d'une société productrice d'aliments pour le bétail.

.../...

même de tous petits animaux domestiques, les déchets de tous les genres et d'autres méthodes encore que les experts ne manqueront pas d'indiquer. Cela sera aussi, pour les techniciens agricoles l'occasion d'élaborer une véritable stratégie en matière d'utilisation des engrais chimiques, stratégie qui devra veiller aux exigences de la protection de notre environnement.

L'on ne pourrait sûrement pas se passer des engrais chimiques, mais on sait déjà que l'utilisation abusive des produits chimiques peut entraîner l'empoisonnement, voire la stérilisation des sols et la contamination des produits qu'ils fournissent, causer la pollution des eaux et provoquer des dangers pour la santé des paysans, des ouvriers agricoles, ainsi que pour le consommateur.

Il s'agira donc de procéder d'une manière circonspecte, d'une manière prudente, pour que l'on puisse en tirer ce qui permettra judicieusement de refertiliser les sols, de favoriser l'accroissement de leur fertilité et cela sans que notre agriculture tombe dans une dépendance malsaine à l'égard des engrais chimiques.

Il s'agira donc de procéder avec le maximum de précaution pour ce qui est des engrais chimiques, alors que l'emploi de toutes les autres méthodes de fertilisation devra connaître à partir de cette année une expansion vigoureuse grâce à une vulgarisation efficace et au dialogue permanent avec les paysans. Un appel pressant aux agriculteurs-éleveurs est lancé pour qu'ils renforcent leurs activités dans ce sens, en s'inspirant des expériences faites par les paysans progressistes ou au sein de nombreux projets de développement rural couvrant notre territoire. Il y a donc là une tâche qui concerne l'ensemble des acteurs de l'économie rwandaise. Dans l'immediat, il faut un plan d'utilisation judicieuse des engrais qui ont été proposés dans le cadre des programmes de coopération internationale.
